FÉDÉRATION DES CENTRES SOCIAUX DE L'ALLIER

DES STRUCTURES ET PROJETS MULTIPLES ORIENTÉS VERS LES HABITANTS : LE CENTRE SOCIAL, UN TIERS LIEU DE FAIT ?

Proposition d'argumentaire à destination du réseau



CS VIVASIOULE À EBREUIL

UNE DÉFINITION OUVERTE SUR UNE VARIÉTÉ DE RÉALITÉS :

QU'EST-CE QU'UN TIERS LIEU ?

Le terme se multiplie depuis quelques années, pour désigner de nombreuses structures, nouvelles ou anciennes : un café associatif porté par des habitants, un espace de co-working privé, un atelier de réparation de vélos, un espace numérique…

Il est parfois difficile de voir le point commun entre ces projets et la définition de tiers lieu qui se cache derrière !

A L'ORIGINE : CONVIVIALITÉ, PROXIMITÉ ET HABITANTS

Le terme est développé dans les années 90 par Ray Oldenbourg, professeur de sociologie en Floride, qui s'intéresse à ***ces lieux qui viennent après le domicile et le travail, où les habitants viennent volontairement se réunir. Le tiers lieu permet ces rassemblements et accueille chacun, forme une communauté vivante qui se croise dans un cadre informel.***

Dans le contexte urbain des années 90 aux États-Unis, il pense aux cafés, aux bibliothèques ou encore aux salons de coiffure.

L'important n'est pas l'activité qui y est faite mais l'aspect « maison hors de la maison ».

Il s'agit donc d'une définition ouverte :
- Qui ne parle pas des activités réalisées, mais plutôt de l'état d'esprit dans lequel elles sont proposées,
- Qui n'est pas un label validé de l'extérieur, mais plutôt une description, une tentative de dégager des points communs aux lieux investis par les habitants d'un territoire.

Pour mémoire, les centres sociaux sont nés à la fin du 19ième siècle comme "maisons communes", implantés dans un quartier, pour aider les habitants à développer les activités et services nécessaires à la vie quotidienne, dans un esprit de solidarité et de responsabilité.

Ray Oldenbourg indique 8 caractéristiques pour ces lieux :

- **Terrain neutre** : *chacun va et vient comme il le souhaite.*
- **Ouverture** : *chacun est accueilli peu importe son statut social, politique, ses revenus, etc.*
- **Communication** : *le lieu communique autour de ce qu'il fait pour interpeler chacun.*
- **Accommodant** : *le lieu essaie de répondre aux besoins de chacun.*
- **Noyau dur** : *une base de personnes au cœur du projet, lui donne son orientation et incitent les autres à venir.*
- **Profil bas** : *le lieu est chaleureux, ne se veut pas prétentieux, accueille tout le monde.*
- **L'ambiance** : *joyeuse, favorisant les échanges, garantissant qu'ils soient fait dans le respect.*
- **Une maison hors de la maison** : *un lieu que les habitants peuvent s'approprier, où ils peuvent se sentir bien.*

UNE DÉFINITION QUI ÉVOLUE : LE TRAVAIL, L'ÉCONOMIQUE ET LE NUMÉRIQUE

1 Dans les années 2000

Le terme de Tiers lieu évolue, revendiqué par des nouvelles structures.

Les plus visibles sont les établissements de la chaîne **Starbucks** : en s'inscrivant dans le modèle du café, convivial et chaleureux, ils développent en plus l'aspect « bureau » en proposant des espaces de travail, une connexion Internet, proposant de venir travailler pour n'être « ni à la maison ni au bureau » et en orientant leur image autour de ce modèle.

Une vision du tiers lieu qui semble reprendre les points essentiels développés par R. Oldenbourg mais qui les oriente bien différemment !

De plus, porté par un modèle entrepreneurial privé, cette évolution inscrit aussi la dimension économique dans l'idée de tiers lieu : **il s'agit de lieux qui produisent de l'activité et des revenus.**
Enfin, la question de la communauté d'habitants, au cœur de la définition originelle, disparait **au profit d'usagers qui achètent des services.**

2 Dans les années 2005

le concept connait une forte progression en France, dans plusieurs sens.
D'un côté, la direction élaborée par Starbuck, McDonald & co, fait émerger **des tiers lieux basés sur le coworking, des espaces conviviaux mais avant tout de travail, conçus comme un service s'adressant à des professionnels.**

De l'autre, une multitude de petites structures, généralement associatives ou issues de collectifs d'habitants, **mettent en avant leurs actions numériques.**

Elles proviennent de deux types de mouvements, qui se croisent parfois :

-Les **« points cyber »** où l'on vient depuis longtemps s'initier à l'informatique en buvant un café et en papotant.
Les structures qui portent ces actions sont souvent ancrées dans l'éducation populaire (centres sociaux, MJC, etc). Elles renouvellent, ou dépoussièrent leur image en s'appuyant sur le terme tiers lieu, en rappelant certains de ses fondamentaux. **Elles revendiquent un aspect citoyen, l'ouverture à tous pour répondre aux envies et besoins de chacun, mais aussi la convivialité des échanges.**

-Les **« hackerspaces » et autres « fablab »,** ces lieux qui réinventent les ateliers de bricolage en développant l'aspect numérique : imprimantes 3D, découpe laser, brodeuse numérique, etc.
Généralement portés par des groupes de passionnés, parfois militants **autour de la capacité d'agir et d'inventer**, ils se veulent moins « institutionnalisés ». Ils revendiquent le terme de tiers lieux en revenant également à certains fondamentaux, en particulier **l'aspect informel et la place centrale de la communauté d'habitants.**



CS LA MAGIC À BROUT VERNET



CS VIVASIOULE À EBREUIL

Du salon de coiffure des années 90 aux espaces de coworking du XXIe siècle, en passant par des ateliers numériques et des « repair café », des jardins partagés et des cafés associatifs… les tiers lieux sont tout ça et encore bien d'autres choses à venir !

Et si tous les tiers lieux ne sont pas des centres sociaux, les centres, eux, sont bien des tiers lieux.

3 Depuis les années 2010

on assiste à une multiplication de structures se revendiquant « tiers lieux », qui ne se ressemblent pas forcément.
Issues de différents modèles économiques, différentes appropriations de la notion de tiers lieux, elles contribuent parfois à rendre le terme flou, d'autant plus qu'il s'appuie à l'origine sur une définition très ouverte.

LE TERME « TIERS LIEU » NE DÉFINIT NI LE MODÈLE ÉCONOMIQUE, NI LA TAILLE, NI L'ACTIVITÉ RÉALISÉE À L'INTÉRIEUR MAIS PLUTÔT UN ÉTAT D'ESPRIT ET DES OBJECTIFS PARTAGÉS…

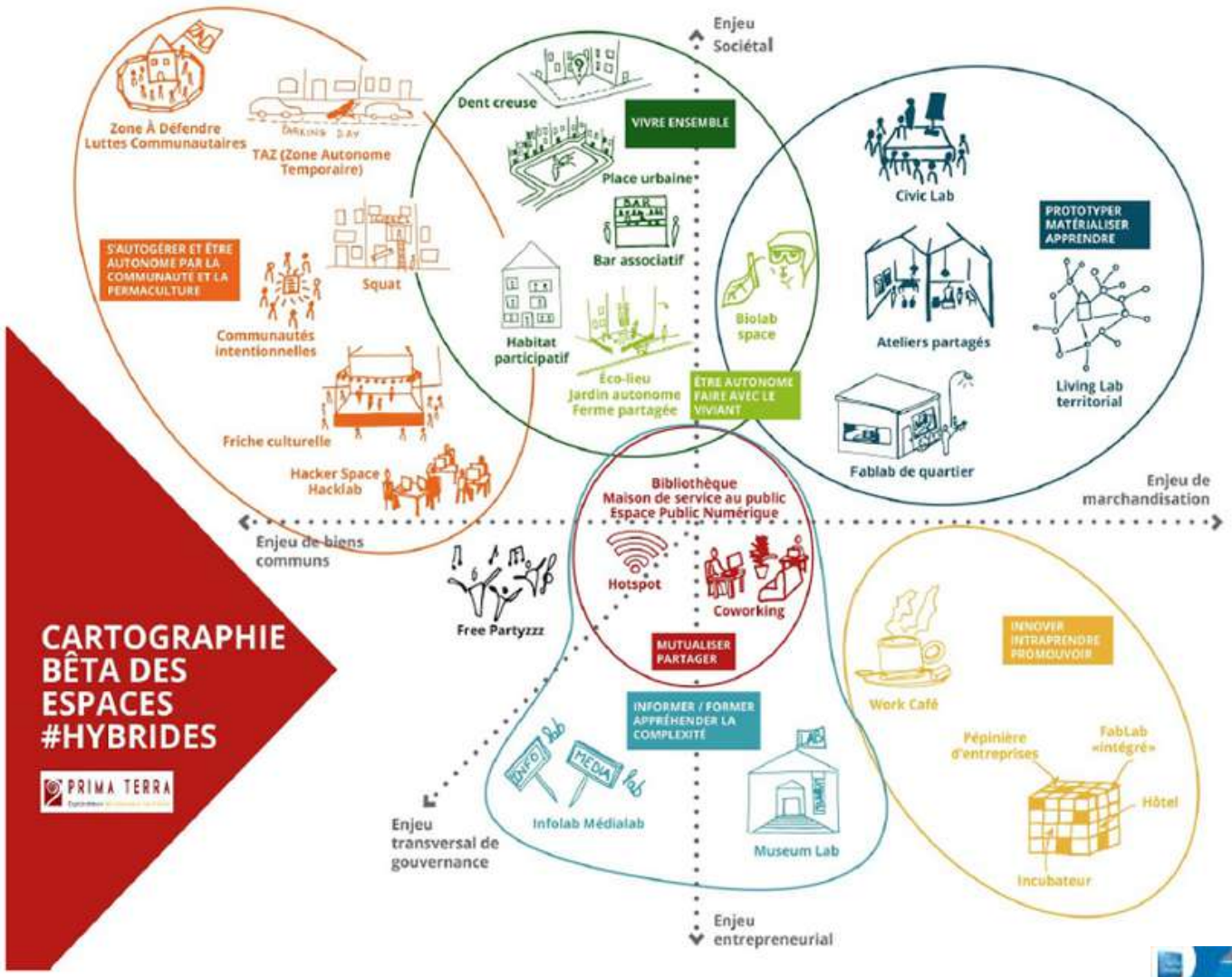
Ces deux courants reviennent, chacun par leur entrée, aux grands enjeux originels de la notion de tiers lieux, en s'appuyant sur la question numérique qui bouleverse la société.

Ils témoignent aussi *des mutations de l'éducation populaire entre des structures et des mouvements anciens (MJC, centres sociaux, etc) ancrés depuis longtemps dans l'éducation aux (multi)médias et des fourmillements de projets nouveaux, souvent moins structurés, orientés vers la bricole et les innovations permises par la fabrication numérique.*

En France, les pouvoirs publics commencent également à s'intéresser à ce terme. La mission « Mission Coworking : Territoires, Travail, Numérique » portée par le CGET en 2018 donne le ton : les tiers lieux sont abordés sous l'angle de leur offre de coworking et sous leur modèle économique. Ce qui en a souvent éloigné nos structures.

Mais dans les communications l'État met également d'autres points en avant : gouvernance partagée, ancrage territorial, adaptation et projets collectifs… **Autant de domaines que nous maîtrisons depuis longtemps !**

Le retour de la notion de tiers lieux dans les années 2010



Panorama des tiers lieux

Les centres sociaux n'apparaissent pas en tant que tel dans cette cartographie des "Espaces hybrides". Mais on s'aperçoit facilement s'apercevoir que l'ensemble des activités, des projets que les centres peuvent développer et accompagner sont représentés dans ce schéma selon les axes de leur projet social, de leur contexte et des enjeux auxquels ils répondent sur leur territoire.

Extrait du webinaire "Tiers lieux, centres sociaux et numérique" www.centres-sociaux.fr



Vidéo du Webinaire "Tiers lieux, centres sociaux et numérique : de quoi parle-t-on ?...

On en parle beaucoup, des tiers lieux. Mais qu'est-ce que c'est vraiment ? Sur quoi se fondent-ils ? Qu'est-ce qui se joue actuellement autour de l'émergence...

PAS UN MAIS DES TIERS LIEUX !

ET NOUS DANS TOUT ÇA ?

LES SPÉCIFICITÉS DES CENTRES SOCIAUX PARMI LES TIERS LIEUX

« UN FOYER D'INITIATIVES PORTÉ PAR DES HABITANTS ASSOCIÉS APPUYÉS PAR DES PROFESSIONNELS, CAPABLES DE DÉFINIR ET DE METTRE EN ŒUVRE UN PROJET DE DÉVELOPPEMENT SOCIAL POUR L'ENSEMBLE DE LA POPULATION D'UN TERRITOIRE »

– FÉDÉRATION DES CENTRES SOCIAUX DE FRANCE – ANGERS 2000

Ancré sur le territoire, ouvert à tous sans discrimination, s'adaptant pour répondre aux besoins et envies des habitants, convivial… Au regard de la définition historique des « tiers lieux », difficile de ne pas se sentir concerné !

Ni cantonnés à une case, ni présents dans toutes, les centres sociaux ont toute leur place dans le vaste panorama des tiers lieux. Mais comme ce n'est pas un agrément, c'est donc à nous de nous emparer du terme et de le revendiquer.


CS L'ESCALE À SOUVIGNY


CS MONVILLAGE À VILLEFRANCHE D'ALLIER


CSC DDU TERRITOIRE DE CHEVAGNES

DES ESPACES OUVERTS, ACCUEILLANT CHACUN …

Ces notions, qui sont issues des définitions originelles des tiers lieux, on les retrouve également dans les définitions d'aujourd'hui et dans les appels à projets de ces dernières années.

Mais qu'est-ce que cela veut dire d'accueillir tout le monde ? Nous savons qu'il ne suffit pas d'une vitrine ou d'en afficher l'intention pour accueillir « tout le monde ».

L'inclusivité, la mixité des publics sont au cœur de nos métiers, pas seulement passivement en indiquant être ouverts à tous, mais par une réelle réflexion et un travail du quotidien, de l'accueil –avec tout ce qui a été réfléchi, essayé, mis en place dans nos centres- à l'aller vers, pour être réellement là pour tous et pas seulement ceux qui « oseront pousser la porte » ou connaitraient déjà les lieux.

DES LIEUX ACCOMMODANTS, ESSAYANT DE RÉPONDRE AUX ENVIES DE CHACUN…

Qui peut dire précisément les actions que doit porter un centre social ? Personne !
Car le projet même du centre dépend avant tout du territoire, des envies et des besoins des habitants.
Être accommodant pour essayer de répondre à tous, ce n'est pas une option c'est la raison d'être du centre social !

Et il nous semble que c'est une force et une spécificité des centres sociaux. Cette capacité d'inventer des projets, d'essayer des idées, juste parce que les habitants le souhaitent. Et de les abandonner ou les faire évoluer, si la demande change.

Les centres sociaux ne diffèrent pas forcément des autres tiers lieux par leurs activités, **mais parce que leurs activités dépendent et viennent spécifiquement des envies et des besoins des habitants. Avec cette capacité d'évoluer pour toujours rester au plus près de nos territoires.**

ET NOUS DANS TOUT ÇA ?

LES SPÉCIFICITÉS DES CENTRES SOCIAUX PARMI LES TIERS LIEUX



CS 1,2,3 BOCAGE À LE MONTET





CS L'ESCALE À SOUVIGNY

DES LIEUX CHALEUREUX, PAS PRÉTENTIEUX

Il y a des structures où l'on hésite parfois à entrer -on se sent déplacé, parce qu'on se dit que ce n'est pas pour nous.
Dans les centres, nous travaillons spécifiquement à ce que chacun se sente libre de pousser la porte, pour un besoin de garde d'enfant ou pour dépanner d'une photocopie, pour proposer un projet ou simplement passer du temps avec d'autres habitants autour d'une activité conviviale.

On ne prétend pas tout faire ou tout connaître, mais on peut essayer, avec l'habitant qui vient, de trouver une réponse à son envie.

Dans un quotidien où beaucoup de services sont cloisonnés, où les accueils humains se font rares, c'est précieux de pouvoir pousser la porte d'un centre social en sachant qu'on y sera vraiment accueilli et écouté !

UN PROJET COLLECTIF, PAR ET POUR LES HABITANTS

Au-delà de l'accueil inconditionnel réalisé dans nos centres sociaux, ce qui nous caractérise avant tout en tant que "tiers lieu centre social" c'est **la possibilité de faire société.**

En effet, les centres sociaux sont avant tout des espaces collectifs, ou chacun peut venir dans son individualité pour partager et organiser collectivement le lieu, le projet, les actions. Grâce à des professionnels formés à l'accompagnement de projet, à l'animation participative conjuguée à des moyens matériels, à des partenariats solides et à un réseau d'acteurs bien identifiés, les centres sociaux tiers lieux sont de réels espaces de construction de projet de société.

Élus, bénévoles ou participants aux activités, voire même salariés : tous sont habitants du territoire, rassemblés autour d'un projet commun. Un projet continuellement revu et adapté au territoire et aux envies des habitants mais toujours structuré par des valeurs fortes.

Être un centre social, c'est défendre un projet de société, appuyé sur la dignité humaine, la solidarité et la démocratie.

Que l'on y rentre pour un besoin individuel ou un projet collectif, le centre social fait lien entre les habitants qui créent ainsi du collectif, et se rassemblent autour de ce projet partagé.
Gouvernance par les habitants, soutien aux initiatives locales, accompagnement à l'émergence de collectifs engagés et la réalisation de projets communs, garant et promoteur des valeurs engagées… Au delà des services, le centre social contribue à la citoyenneté, en renforçant le pouvoir d'agir des habitants sur les questions de société qui concernent leur territoire, en favorisant des réponses innovantes.



ESPACE TIERS LIEU - CS ADÉQUAT À BOURBON L'ARCHAMBAULT

LES TIERS LIEUX FORMENT UN PANORAMA VARIÉ, DONT LES CENTRES SONT DES REPRÉSENTANTS, DANS TOUTE LEUR DIVERSITÉ. PARMI LES TIERS LIEUX, CERTAINS SONT LOIN DE NOS MODÈLES ET DE NOS ACTIVITÉS, D'AUTRES S'EN RAPPROCHENT.

PARCE QU'IL Y A DE LA PLACE POUR TOUS DANS LA NOTION DE TIERS LIEUX !
ALORS AUTANT QUE CE TERME N'EXISTE PAS QUE SOUS SES ASPECTS CO-WORKING ET ACTIVITÉ LUCRATIVE : NOUS SOMMES AUSSI LÀ POUR DONNER À VOIR CE QU'EST L'ANIMATION DU TERRITOIRE ET DE LA VIE SOCIALE, QUI FONT TOUT AUTANT PARTIE DE LA DÉFINITION.

DE LA SALLE DE SPECTACLE AU JARDIN PARTAGÉ, DE L'IMPRIMANTE 3D AU CAFÉ DES PARENTS, DES BUREAUX PARTAGÉS À L'ACCOMPAGNEMENT D'ENVIES D'HABITANTS, LES CENTRES S'AFFIRMENT COMME DES TIERS LIEUX :
- DANS LEURS PROJETS,
- DANS LEUR ANCRAGE SUR LES TERRITOIRES,
- DANS LE COLLECTIF D'HABITANTS RASSEMBLÉS AUTOUR D'UN PROJET PARTAGÉ

UN PEU PARTOUT, ON ASSISTE À UNE MULTIPLICATION DE « TIERS LIEUX ».

C'est quoi ces tiers lieux ?

Ces endroits se définissent comme conviviaux, affichent des propositions de locaux partagés, d'ateliers variés de la cuisine au yoga, revendiquent souvent un volet numérique défini comme innovant, avec du matériel moderne. Ils mettent en avant leur ancrage territorial, l'écoute des habitants, leur ouverture à chacun… On pourrait croire qu'ils s'approchent tous du modèle du centre social !

Leur communication est souvent très claire, professionnelle mais ludique. Le vocabulaire utilisé est innovant, connecté, convainc facilement les financeurs, qu'ils soient locaux (collectivités, institutions) ou plus larges (appels à manifestations d'intérêt nationaux, régionaux).

Et les centres dans tout ça ?

Structures souvent anciennes dans l'Allier, les centres sont ancrés et reconnus dans leurs territoires… Mais parfois considérés uniquement par une petite entrée. Entre les partenaires finançant une action ou déléguant un service, les habitants entrant pour un besoin, les représentations et l'histoire parfois longue, ce n'est pas toujours facile de donner à voir l'ensemble des volets de la « maison centre social » !

Et c'est d'ailleurs peut-être une difficulté qui vient du cœur de notre action : **pas facile d'être vu dans son ensemble, quand tout ce qui est fait évolue, s'adapte et s'invente en permanence pour répondre aux habitants et au territoire.**

ALORS ? ON EST CENTRE SOCIAL OU TIERS LIEUX ?

S'approprier le terme de tiers lieux, cela peut **renouveler le regard porté sur nos structures**, que ce soit de la part des partenaires comme des habitants.

C'est aussi **un moyen de rappeler notre existence** : ni similaires ni « adversaires » des autres structures tiers lieux, nous existons et revendiquons notre action sur les territoires que nous connaissons bien.

Il ne s'agit surtout pas d'abandonner le terme de centre social.

Mais bien d'affirmer que, parmi la variété des tiers lieux sur nos territoires, parmi la multitude de structures qui peuvent s'en revendiquer, on trouve aussi les centres sociaux.



CS L'ESCALE À SOUVIGNY

S'AFFICHER COMME TIERS LIEUX : EN PRATIQUE

La Fédération propose donc à son réseau de s'appuyer sur cet argumentaire qui reprend les origines de la notion de tiers lieu, qui explicite l'évolution de ce terme, mais aussi les enjeux que cela recouvre et les typologies de structures et d'actions portées.

La Fédération propose aussi un logo "Tiers lieux de centres sociaux", développé avec des centres sociaux du réseau et une graphiste professionnelle pour faciliter l'identification des centres sociaux comme Tiers lieux.

L'usage de ce logo est à déterminer au sein de vos structures, selon vos besoins et envies.

Dans nos échanges sur la création de ce logo, nous avons voulu montrer que les centres sociaux sont :

- dynamiques (par une couleur jaune vive)
- modernes et techniques (grâce à une typographie avec une touche géométrique)
- créatifs et bouillonnants d'idées (effet bulles)
- humains (avec la présence d'un bonhomme)

Vous pouvez utiliser ce logo de manière indépendante ou accoler à votre propre logo, à vous de choisir !






S'AFFICHER COMME TIERS LIEUX ?

On est pas Tiers lieux, on fait Tiers lieux !

Nous vous proposons de vous approprier ce terme.
De communiquer dessus, ou de l'utiliser dans votre communication, lorsque cela vous semblera pertinent.

Pour certains cela pourra être partout, à chaque fois que l'on parle du centre. Pour d'autres uniquement lorsque la communication s'adressera à certains publics ou certains partenaires ou désignera certains projets du centre.

✓ **Pour** affirmer la place du centre **dans le panorama de toutes ces structures : pas pareil, pas mieux ou moins bien, mais présent, avec tout ce qu'on porte, ce qu'on revendique… Et surtout tout ce qu'on fait très bien sans toujours savoir comment le dire, comment le mettre en valeur et le donner à voir.**

✓ **Pour rappeler aussi** qu'on fait tout ça, que nous pouvons être tout ça, **à des partenaires qui ne verraient le centre que par leur entrée de financement, leur mission spécifique… La plupart des partenaires sont venus vers nous sur une thématique ou un public sans mesurer toute la richesse de ce qui peut être fait dans un centre.**

✓ **Pour aller** chercher ou interpeller de nouvelles personnes. **De nouveaux partenaires, mais aussi des habitants qui auraient une vision limitée du centre ou qui n'auraient jamais pensé pouvoir y trouver de l'intérêt.**

✓ En bref c'est un terme « à la mode », qui fait écho positivement chez beaucoup de monde. Mais c'est aussi un terme qui désigne de vraies réalités des centres : ce serait dommage de s'en priver !





Fédération des Centres Sociaux de l'Allier

Cet argumentaire est un document interne au réseau des centres sociaux.
Il a vocation à appuyer la réflexion des structures adhérentes à la Fédération des Centres sociaux de l'Allier autour de la notion de Tiers lieux.
Les outils proposés, dont le logo, sont à disposition des structures pour l'usage qu'elles souhaiteront déterminer.

Pour toutes questions ou compléments d'information,
n'hésitez pas à nous contacter !

federation.csx03@gmail.com

CC BY NC SA